



# Signature de l'Accord-Cadre Construction 02/10/2018

## Discours du Secrétaire Général de la Confédération Construction Bruxelles-Capitale

***Monsieur le Ministre-Président,***

***Madame la Ministre de l'Environnement et de l'Energie,***

***Madame la Ministre Présidente du Collège de la Commission Communautaire française,***

***Monsieur le Ministre de l'Economie et de l'Emploi,***

*Mesdames, Messieurs,*

*C'est un honneur pour moi, au nom de tous les partenaires sociaux du secteur de la Construction qui sont rassemblés au sein de Constructiv, anciennement appelé le fonds sectoriel de la Construction, de pouvoir aujourd'hui vous exprimer notre enthousiasme pour l'événement de ce jour.*

*En effet, cet Accord Cadre Bruxellois est une occasion unique pour les partenaires sociaux de témoigner de leur volonté de s'impliquer encore plus dans ces thématiques fondamentales que sont la formation et la transition vers notre secteur.*

*C'est également l'occasion pour notre secteur de s'inscrire dans des synergies et des projets d'envergure commune avec la Région afin de redonner à la Construction l'image de marque qu'elle mérite !*

*Cet Accord cadre est né suite à la rencontre d'une volonté réciproque, tant chez les partenaires sociaux bruxellois que dans le chef des Gouvernements de la région de Bruxelles-Capitale et des communautés de mieux travailler ensemble. Le point de départ officiel de cette démarche a effectivement été la table ronde organisée en mai 2017 au sein de Constructiv.*

*A cette occasion, le secteur de la construction et les autorités publiques compétentes ont voulu se fixer un double objectif prioritaire et commun en Région de Bruxelles-Capitale :*

- En premier lieu augmenter la qualité des formations et de l'enseignement construction par la prise en compte des réalités et des spécificités du secteur ainsi que par une amélioration des infrastructures.*



- *Dans le but de réaliser la transition d'un maximum de jeunes ou de moins jeunes vers le secteur de la construction.*

*La volonté de tous les partenaires sociaux du secteur de la construction et de Constructiv est double :*

- *Premièrement : une volonté commune pour renforcer une seule vision du développement de l'emploi dans le secteur de la construction, aussi bien de façon quantitative que qualitative,*
- *Deuxièmement : le développement d'une vision unique pour la coordination et la cohésion des actions menées dans le secteur en Région bruxelloise par Actiris, Bruxelles Formation, VDAB Brussel, SFPME/efp, Syntra Vlaanderen, le Consortium de Validation des Compétences, les établissements d'enseignement proposant une option « construction » à Bruxelles, Constructiv et tous les partenaires sociaux du secteur de la construction.*

*Tous les partenaires de cet Accord-Cadre souhaitent qu'il ne soit pas un simple engagement mais donne lieu réellement à des actions concrètes sur le terrain. C'est pour cette raison qu'il était fondamental que le plan d'action soit validé en même temps que le texte de cet accord.*

*Nous avons donc maintenant toutes les cartes en main pour mettre en œuvre les actions que nous avons déterminées ensemble telle que :*

- *Le développement d'un Pôle Formation Emploi, dédié au secteur de la construction. L'objectif de ce pôle est d'une part une centralisation des moyens pour la formation pratique dans le secteur mais aussi l'ambition d'un projet emblématique pour montrer aux différents publics que la Construction est un secteur d'avenir dans lequel tant les acteurs publics que privés investissent !*
- *La promotion d'une image positive du secteur et de ses métiers et une meilleure orientation proactive et positive des jeunes vers une formation construction ;*
- *Et, parallèlement à l'accompagnement des élèves ou chercheurs d'emploi, un renforcement de l'accompagnement des entreprises qui sont bien souvent des PME/TPE pour qui de simples démarches semblent parfois trop complexe et ne valent pas l'investissement.*

*Nous sommes en effet convaincus que ces actions contribueront à un accompagnement de qualité vers un emploi durable dans notre secteur.*

*Nous voulons participer pleinement à ce plan d'action afin d'orienter les actions que nous devons mener ensemble pour améliorer l'accès au marché de l'emploi pour les Bruxellois et pour rencontrer les besoins des entreprises de construction.*

*Nous espérons vivement que cet Accord renforcera encore les liens entre les opérateurs publics et les initiatives sectorielles dans les domaines de la formation et de la mise à l'emploi.*



*Puisse le Pôle Formation-Emploi être, à la fois, un fleuron du secteur de la construction et un espace convivial où chacun peut se construire un avenir prometteur avec de vraies valeurs.*

*Nous tenons aussi à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué avec enthousiasme et efficacité à la préparation de cet Accord et son plan d'action et qui participeront à sa mise en œuvre.*

*Avec une grande impatience de voir les premiers résultats de cet Accord sur le terrain, je vous remercie pour votre attention.*